

ABONNEMENTS

Canada (UN AN)... \$2.00
 Etats-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour les
 étudiants, les instituteurs,
 les institutrices et les mem-
 bres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN)... \$1.00
 Etats-Unis (UN AN)... \$1.25
 Branger (Union postale.
 UN AN... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VERITE VOUS RENDRA LIBRES"

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHAN-
 GEMENT D'ADRESSE DOIT
 ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
 L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

SOMMAIRE

Ces ouvriers belges..... QUÉBÉCOIS
 Introduction au chant grégorien (XIII).....
 Elle serait jolie !..... J. ST-LAURENT
GRÉGORIEN
 Patriotisme et production..... CANADIEN
 Au Mexique..... LUMEN
 Une lettre à " Grégorien "..... SÉBASTIEN
 Romans à lire — Aide aux Canadiens fran-
 çais d'Ontario—L'union fait la force.
 Laquelle !..... CHRISTIAN
 Ne séparons pas la langue de la foi.....
F. LEMARC
 Situation intolérable..... J. P. LEFRANC
 A propos de chant grégorien..... MUSICIEN
 Mort de Sir François Langelier — Nouveau
 lieutenant-gouverneur.
 Discours du Trône — La Grande-Bretagne,
 maîtresse des mers— Prières pour la paix
 en Europe.

CES OUVRIERS BELGES

Ne nous emballons pas

Que l'on s'emballé donc facilement
 dans notre bon vieux Québec !

A l'annonce qu'une commande de
 3 millions de carabines est sur le
 point d'être donnée à l'armurerie
 Ross, tout de suite on est prêt à
 agrandir la ville pour loger 1700
 experts belges (soit environ 500 fa-
 milles étrangères) qu'on prétend être
 nécessaires pour fabriquer ces armes.

Il nous semble qu'avec un peu de
 réflexion, de bon sens et de sang-
 froid, on pourrait résoudre le problè-
 me d'une façon très pratique, avec un
 peu plus de sagesse et de prévoyance.

Il ne faut pas que la perspective
 des 40 millions de dollars que le
 gouvernement russe versera à la com-
 pagnie Ross et qui seront certaine-
 ment une aubaine pour Québec nous
 fasse perdre la tête.

Voici quelques suggestions que
 nous soumettons humblement aux
 intéressés.

D'abord il faut éviter de tomber
 dans l'imprévoyance en faisant venir
 ici un trop grand nombre d'ouvriers
 étrangers experts qui dans deux ans
 deviendraient des sans travail.

Pourquoi dès maintenant, à l'armu-
 rerie Ross ne commencerait-on pas
 plutôt à former des experts? Il y a ici
 sur les lieux de la main d'œuvre qui
 n'attend que l'ouvrage. Pour plusieurs
 qui ont des dispositions, il suffirait de
 quelques semaines de pratique pour
 en faire de bons ouvriers. De la sorte
 on réduirait de beaucoup le nombre
 d'experts qu'il serait nécessaire d'im-
 porter et on procurerait de l'ouvrage
 aux nôtres. Ce serait donc avantageux
 pour la compagnie qui n'aurait pas à
 embaucher puis à importer un grand
 nombre d'étrangers; cela le serait éga-
 lement pour nos ouvriers et même
 pour la ville qui ainsi ne sera pas ex-
 posée à avoir dans deux ans une armée

de sans travail dans ses murs.

Un autre danger à signaler c'est
 celui que présenterait cette armée de
 1700 ouvriers étrangers. Parmi ce
 nombre il est impossible qu'il n'y ait
 pas des socialistes et autres perturba-
 teurs de l'ordre

Nous avons la paix à Québec, ac-
 tuellement. Il importe de prendre des
 moyens de la conserver cette paix et
 dans l'intérêt des ouvriers et dans
 l'intérêt aussi des patrons. Il suffirait
 d'un groupe de têtes croches, de bran-
 dons de discorde pour détruire l'har-
 monie et la bonne entente qui règne
 ici et ruiner nos industries.

Le triage dans le bon sens de ces
 ouvriers belges dispersés en France,
 en Belgique, en Ecosse et en Angle-
 terre n'est guère possible. Qui nous
 assure de plus que M. Godfroy Lan-
 glois, notre représentant, n'y mettra
 pas la main et que le triage ne se fera
 pas dans le mauvais sens?

Avant de faire venir ces centaines
 d'experts étrangers et aussi avant de
 commencer la construction de centai-
 nes de maisons, assurons nous donc
 s'il n'y a pas moyen de former des
 armuriers avec nos ouvriers les plus
 intelligents, actuellement sans travail.

S'il faut en croire certaines ru-
 meurs, un bon nombre de commis de
 magasins, jeunes gens instruits, actifs
 et industriels, seront peut-être de
 main sans emploi.

On peut donc, il nous semble,
 trouver à Québec une bonne partie
 des ouvriers dont on aura besoin.

Il se fabrique chaque semaine
 à l'armurerie Ross des milliers de
 carabines par nos ouvriers. Il y
 a donc chez nous des experts
 qui connaissent parfaitement leur
 métier. D'ici à ce que la nouvelle
 usine soit installée et en opération,
 ces experts ont le temps de former un
 bon nombre d'habiles ouvriers.

Les nôtres d'abord et pas d'embal-
 lement.

QUÉBÉCOIS

Nouveau député

M. Gédéon Rochon conservateur a
 été élu député de Terrebonne à Ota-
 wa par plus de 200 voix de majorité.
 Son adversaire était M. Jos. Beaulieu
 conservateur-indépendant.

M. Rochon succède à M. Nantel.

Société d'une Messe

Monsieur l'abbé L. M. Taillon, curé
 de S.-Michel de Napierville, décédé
 le 7 février courant, était membre de
 la Société d'une Messe, section provin-
 ciale.

Jules LABERGE, ptre.,
 Secrétaire.

Archevêché de Québec.

Elle serait jolie !...

Elle serait jolie l'inspection gouver-
 nementale des Caisses Populaires !

Chaque année, elle ne leur coûterait
 qu'une bagatelle... Au nombre qu'el-
 les sont...

Dans un avenir, plus ou moins
 rapproché, quelle belle nomination ne
 feraient pas nos politiciens à courte
 vue.

Voyez plutôt la filière à suivre !

Première nomination : Un homme
 d'une compétence et d'un dévouement
 réels. Avec Sir Lomer Gouin, qui
 connaît et protège l'œuvre, nos politi-
 ciens de coulisses n'oseraient pas jouer
 leurs petites intrigues. Mais après,
 gare la bombe !

Deuxième nomination : L'inspec-
 tion des Caisses est maintenant chose
 admise ; il n'y a plus à se gêner.

Le jeu des ficelles commence. Des
 nullités de première ordre sont suggé-
 rées. Pour faire taire les récriminations
 des apôtres des Caisses, et pour satis-
 faire les exigences des politiciens de
 bas étages, un homme d'une compé-
 tence nulle, d'une couleur politique
 peu marquée mais d'un dévouement
 plus que douteux, est nommé inspec-
 teur.

Tout de suite le salaire de son pré-
 décesseur est jugé insuffisant. Eh !
 quoi ! Être employé du gouvernement
 et recevoir un salaire de famine !...
 Allons donc ! Ce sont les Caisses qui
 paient.

Les Caisses populaires sont donc
 forcées de se saigner davantage pour
 payer grassement la créature du gou-
 vernement.

Alors, l'appétit de tous les ronds de
 cuir présents et futurs s'aiguise. Cha-
 cun guette la vacance possible de la
 position d'inspecteur des Caisses.
 Enfin, l'homme éminent, dévoué, pres-
 qu'indispensable à l'œuvre ferme les
 yeux.

Le flot de sympathie et de regrets
 n'a pas encore atteint le rivage, que
 déjà commence la course à la place
 vacante. Elle est furibonde. Le plus
 sûr moyen de régler l'affaire, est de
 subdiviser la besogne entre deux
 partisans du pouvoir, deux organisa-
 teurs d'élection.

Et voilà maintenant les Caisses
 Populaires flanqués de deux Inspec-
 teurs politiques de nuance très foncée.
 Inutile d'ajouter qu'en plus du nom-
 bre, les salaires ont été augmentés.
 Ce sont les Caisses Populaires qui sont
 appelées à payer pour les services
 rendus par ces deux messieurs à leur
 parti. Je m'arrête à cette troisième
 génération d'inspecteurs.

Que l'inspection serait donc une
 belle chose !

Le jour même où il était ques-
 tion de l'inspection des Caisses

à la Chambre, un député de-
 mandait au ministre de l'agriculture
 ce qu'il entendait faire d'un certain
 individu accusé d'avoir pris un trop
grand intérêt à un syndicat coopératif
 agricole.

Or, cet accusé est, dit-on, une créa-
 ture politique. Je ne sais quelles ont
 été ses exactions, mais une chose est
 certaine : c'est qu'il n'avait pas encore
 été démis de ses fonctions quand la
 plainte a été formulée devant les
 Chambres.

Imaginez maintenant le propre
 qu'il y aurait le jour où Gérant des
 Caisses et Inspecteur ne suivraient pas
 le même drapeau politique... Et les
 emprunteurs, et les directeurs donc.

La politique a de si beaux côtés. Et
 puisque nous y sommes, pourquoi ne
 pas proposer l'inspection des Conseils
 de Ville et municipaux ? ce serait
 gentil et pourquoi pas aussi celle des
 Commissions scolaires et des fabri-
 ques ? Tant qu'à y être !

Ah !... quelle serait jolie l'inspec-
 tion gouvernementale des Caisses
 Populaires.

J. ST-LAURENT

Nos lieutenants-gouverneurs

Sir François Langelier était le
 dixième lieutenant-gouverneur de no-
 tre province. En voici la liste depuis
 la Confédération :

Sir Fortunat Belleau, du 15 juillet
 1867 au 11 février 1873.

L'honorable René Ed. Caron, du
 11 février 1873 au 15 décembre 1876.

L'honorable Luc Letellier, de St-
 Just, du 15 décembre 1876 au 25
 juillet 1879.

L'honorable Théodore Robitaille,
 du 20 juillet 1879 au 6 novembre
 1884.

L'honorable Louis-François Rodri-
 gue Masson, du 7 novembre 1884 au
 29 octobre 1887.

Sir Auguste Réal Angers, du 29
 octobre 1887 au 5 décembre 1892.

Sir J. Adolp. Chapleau, du 5 dé-
 cembre 1892 au 20 janvier 1898.

Sir Louis Amable Jetté, du 20 jan-
 vier 1898 au 15 septembre 1908.

Sir Charles Alphonse Pantaléon
 Pelletier, du 15 septembre 1908 au
 29 avril 1911.

Sir Le-Fra, Stanislas Langelier, du
 5 mai 1911 au 8 février 1915.

Hon. P. E. Leblanc, février 1915.

Nous prions tous ceux qui ju-
 gent notre œuvre bonne, utile et
 digne d'encouragement de nous
 faire parvenir les noms des per-
 sonnes de leur connaissance
 qu'ils croient susceptibles de
 s'honorer à la " Vérité."

INTRODUCTION AU CHANT GREGORIEN

XIII

Dans une réunion de confrères nous causions dernièrement de musique et de chant, à l'église. L'un fit cette remarque : " Savez-vous bien que du train que vont les choses il y aura des orgues partout, même dans les plus petites églises, dites-nous donc, Grégorien, faut-il absolument se procurer un orgue pour restaurer le chant grégorien dans nos églises ? " Je me contentai alors de répondre ce que bien d'autres auraient répondu : " Ce n'est pas nécessaire du tout. La preuve est que pendant mille ans et plus on a chanté très bien le chant grégorien dans les églises sans l'aide d'aucun instrument de musique ". Je me permettrai aujourd'hui de faire certaines remarques à ce propos. D'abord il faut se rappeler une vérité bien élémentaire : *il faut commencer par le commencement.* Aujourd'hui, on semble vouloir commencer par la fin.

Voici donc, selon moi, l'ordre à suivre :

10. Avant d'acheter un orgue, voyez si vous avez quelqu'un capable de le jouer.

20. Si vous avez le musicien voulu, voyez si vous êtes capable de le payer.

30. Rappelez-vous qu'il sera nécessaire de déboursier, tous les mois, pour faire accorder votre orgue.

40. Il faudra que votre organiste puisse bien exercer votre chœur à moins d'avoir en plus un maître de chapelle, ce qui serait l'idéal, qu'il faudra aussi payer.

50. Il faudra aussi accorder quelque encouragement à votre chorale si vous voulez la conserver et la perpétuer.

Quand vous serez certain de ces cinq choses, vous pourrez acheter votre orgue, il vous sera utile.

Maintenant quel orgue faut-il acheter ?

Cela dépend de beaucoup de choses. Si vous avez un très fort musicien, une grande église, une Fabrique riche, capable de tout payer les frais de l'orgue, gros salaire à l'organiste, au Maître de chapelle, etc, vous ferez bien de vous procurer un gros orgue proportionné à votre église, au talent de votre organiste et à vos moyens pécuniaires.

Maie, vous me direz, combien y a-t-il d'églises dans notre diocèse qui se trouvent dans ces conditions ? Je suis loin d'avoir parcouru toutes les églises du diocèse, cependant, je crois avoir vu la plupart de celles que l'on peut appeler grandes églises et d'y avoir entendu leurs orgues : je vous avoue franchement que ces orgues m'ont paru tout à fait suffisantes pour leurs locaux.

A moins de vouloir ébranler les murs de l'église comme jadis les trompettes ébranlèrent ceux de Jéricho, elles ont en général une force, j'oserais dire plus que suffisante.

Maie entendons-nous bien à propos de force : loin de moi la pensée de suggérer l'idée de donner toute la force de l'orgue pour accompagner le chant : rappelez-vous ce que j'ai déjà

dit à ce sujet, c'est une grande erreur que d'accompagner avec force le chœur quel qu'il soit, l'accompagnement doit toujours être doux et discret, jamais autrement.

Alors, dites-vous, pourquoi tant dépenser sur un orgue si on doit tenir les jeux fermés ? Il est bon de savoir que les grands jeux sont pour l'utilité des grands morceaux d'orgues qui exigent de grands effets, lesquels morceaux ne peuvent être rendus que par les grands musiciens qui ont fait des études spéciales de théorie et de pratique à cet effet.

On voit déjà qu'il ne suffit pas de se mettre à l'ambition pour avoir le plus gros orgue et se vanter d'avoir un orgue de quinze mille piastres, de vingt-cinq mille piastres, un orgue de 60, de 100 jeux, etc.

Combien de paroisses se sont procurées des orgues, surtout depuis quelques années, et qui n'ont personne pour les jouer ? Ce sont de gros meubles à peu près inutiles qui ne sont plus d'accord, faute d'accordeur, et qui sont joués tant bien que mal par quelqu'un qui n'a pas le temps de pratiquer, obligé qu'il est de gagner sa vie en faisant toute autre chose que de la musique.

Il ira bien chaque dimanche faire sur son orgue un bruit étourdissant sans règle aucune, les pauvres chantres de leur côté, tâcheront de tenir leur bout en criant le plus fort possible... Tandis qu'avec un petit orgue ou même un simple harmonium il aurait rendu un meilleur service sans grande dépense et sans tapage inutile.

La plupart des chœurs de nos petites églises sont peu nombreux et un simple harmonium suffirait à les accompagner. Nos églises elles-mêmes pour la plupart pourraient se contenter d'harmonium pour les raisons suivantes : les moyens pécuniaires font défaut d'abord pour l'achat de l'orgue et pour son entretien et surtout pour payer convenablement l'organiste afin qu'il puisse pratiquer et s'occuper d'exercer le chœur de chant.

Je viens de dire *exercer le chœur de chant.* Que ces quelques mots renferment de choses ! J'ai dit plus haut que l'idéal serait d'avoir, outre l'organiste, un maître de chapelle. Car j'ai connu peu d'organiste capable de bien exercer un chœur de chant.

Il m'est arrivé plusieurs fois de constater que l'organiste ne connaissait pas du tout la notation grégorienne, et même le plain chant, que voulez-vous qu'il fasse pour exercer ses chantres qui n'ont que cette notation et qui doivent faire avant tout et surtout du plain chant. Mais diront ceux qui s'inquiètent peu d'apprendre les notes : " Qu'il joue sur l'orgue et nous le suivrons à l'oreille ". C'est malheureusement ce qui se fait dans bien des cas, c'est l'organiste qui avec son jeu étourdissant entraîne ses chantres par les oreilles.

Il faudrait donc de toute nécessité que l'organiste connût bien le plain chant et fût au courant des deux notations, de l'ancienne pour instruire ses chantres, et de la nouvelle pour faire son accompagnement. Ainsi les chantres apprendraient les notes et la théorie suffisamment pour se guider eux-mêmes, et le musicien qui accompa-

gne serait dans son vrai rôle, c'est-à-dire accompagnateur et non conducteur.

Donc, l'achat d'un orgue pour l'église ne doit passer qu'après bien d'autres choses.

Procurez-vous donc d'abord un vrai bon musicien que vous pouvez payer suffisamment, il pourra lui-même vous rendre de grands services pour acheter votre orgue. Ayez un barnum en attendant que toutes les conditions voulues soient bien remplies, afin d'éviter les déboires de certaines paroisses que je connais.

Si vous n'avez pas de musicien capable de bien tirer parti d'un orgue, je vous dirai : attendez avec patience, tâchez de trouver quelqu'un qui manifeste des talents naturels pour la musique et confiez-le à un bon musicien qui le formera ; ne craignez point de faire les dépenses voulues et de prendre le temps nécessaire pour cette formation.

Il va sans dire que si le futur organiste a déjà une certaine formation musicale, l'affaire n'en sera que meilleure.

" Des leçons privées, ça coûte cher nous n'avons pas le moyen de faire cela, me direz-vous, alors n'achetez point d'orgue, c'est un non-sens, c'est une dépense inutile, un embarras pour votre Fabrique, souvent une cause de litige et de scandale.

Commencez donc par le commencement.

GREGORIEN.

(A suivre.)

PATRIOTISME ET PRODUCTION

Ce sont les deux choses qui nous manquent.

Le patriotisme se traduit chez nous par beaucoup de longs discours. Le moment d'agir n'est jamais de l'heure présente, et s'éloigne toujours.

La production du sol est réduite à sa plus simple expression comme le nombre des producteurs.

Le patriotisme, s'il pouvait enfin se faire jour, agirait d'abord sur cette question de sol.

C'est dans un accès de patriotisme que l'on a crié : Emparons-nous du sol ! L'effort nécessaire pour lancer ce cri de ralliement n'a laissé que juste assez de force pour ne pas s'en occuper. Le patriotisme n'a plus rien eu faire pour l'application du principe.

Ce serait ridicule et barbare de dire au pauvre affamé et transi : Mange bien et chauffe-toi, moi je ne peux que te donner ce conseil.

La production serait supérieure à tout ce que l'on peut raisonnablement désirer, si le patriotisme retrouvait son droit d'aile dans le cœur et le bras de notre classe dirigeante (absente), ou se décidait enfin à résoudre ce problème patriotique et producteur : La colonisation de notre province.

CANADIEN.

Nous prions tous les retardataires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

AU MEXIQUE

Il n'y a pas longtemps la *Croix* et la *Vérité* dénonçaient la complicité yankee dans l'avènement sanglant, hideux, ignoble, de la République maçonnique au Mexique, après que les Etats-Unis, dont le gouvernement a été dénoncé par Roosevelt, eussent aidé les FF. : Villa, Carranza et tanté quanti à renverser Huerta. Dans le dernier mandement de tout l'Episcopat mexicain, dont nous avons la traduction anglaise sous les yeux (voir le *Catholic Register* 21 janvier, p. 5), nous lisons à propos de la persécution infligée, là-bas, par les protégés des Yankees aux catholiques, aux religieux, au clergé (traduction textuelle) :

" Ces actes sont le résultat d'un plan bien préparé en connivence avec la Maçonnerie (des Etats-Unis et du Mexique, N. B.), et plusieurs sectes protestantes des Etats-Unis, comme cela a été prouvé par des journaux bien informés d'Amérique..."

Les Evêques mexicains savent ce qu'ils disent... Ils ne font qu'affirmer du reste ce qui, maintenant est un fait établi, sans contestation possible.

Ce fait devenu public constitue, après le règne en France, de la Maçonnerie, c'est-à-dire de la Révolution autrichienne, un grave avertissement pour les catholiques des Etats-Unis et du Canada, où les Loges pullulent.

A la fin de son *Etude sur la Maçonnerie aux Etats-Unis*, dont la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* de Paris a publié la traduction complète, A. Preuss disait (*Revue*, 20 juillet 1914) :

" Pour nous, catholiques, si nous demeurons plus longtemps dans l'ignorance du vrai caractère de la Maçonnerie ésotérique américaine et du vrai but qu'elle poursuit ; si nous négligeons de suivre le conseil que nous a donné si souvent notre Sainte Mère l'Eglise, lorsqu'elle nous exhorte à prendre les précautions nécessaires, nous n'aurons que ce que nous aurons mérité, le jour où les FF. Maçons seront tout puissants aux Etats-Unis, comme ils le sont aujourd'hui en France. Ils nous traiteront, alors, en Amérique, comme ils traitent nos frères infortunés, dans ce beau mais malheureux pays."

A. J. Preuss écrivait cela en 1908, lorsque parut son important et si nécessaire ouvrage. Que dirait-il en présence de la République maçonnique du Mexique et de la façon dont la Maçonnerie aujourd'hui toute puissante y persécute l'Eglise ? Les catholiques des Etats-Unis et du Canada continueront-ils à dormir ? Persisteront-ils à ne pas vouloir voir clair, à ne pas vouloir s'organiser contre la Secte infâme, infernale, comme disait le cardinal Sarto, futur Pie X, à Venise, en 1896 ?..

LUMEN.

**UNE LETTRE
A "GREGORIEN"**

Voici un extrait d'une lettre d'encouragement à *Grégorien*, inspirée par les articles de *Musicien*.

L'auteur, un Français, après avoir déploré comme *Grégorien* le peu d'empressement des catholiques à se conformer au *Motu Proprio* du Pape relatif à la musique sacrée, répond comme suit à *Musicien* :

Dans nos petits, nos grands Séminaires d'Europe, surtout en France et en Belgique, dans nos collèges catholiques, en général, on enseigne le plain-chant et la musique. Celle-ci est facultative, celui-là obligatoire. Il n'est jamais venu à l'idée de personne d'apprendre ou de faire apprendre le chant grégorien par la notation moderne, ou celle-ci par la notation du chant grégorien. Demandez à tous les prêtres de France que vous connaissez.

Il est absolument faux de dire que les notes du chant grégorien sont difficiles à apprendre à qui que ce soit : chanteur ou homme de la campagne, ou gens de ville. Lorsque M. l'abbé Bonhomme, de Paris (était-il de la Trinité, ou d'une autre église?... Je ne me rappelle plus), parcourut toute la France vers 1880 dans l'unique but de montrer et la majestueuse beauté du chant de saint Grégoire, et comment on pourrait l'exécuter assez bien après très peu d'exercice, il le prouva, voici comment : Dans toute grande ville il demandait cent, deux cents, trois cents hommes ou jeunes gens de bonne volonté, ayant la voix juste. Durant deux soirs, il leur enseignait selon les Bénédictins de Solesmes et en notation grégorienne des Introïts comme le *Puer natus est nobis*, le *Gaudeamus* de l'Assomption, l'admirable Graduel de la Messe du Jeudi Saint *Christus factus est* qui, à l'Opéra de Paris, chanté par l'abbé Bonhomme et près de trois cents voix, faisait tomber à genoux, sanglotante, une célèbre actrice de Paris (je crois me rappeler que c'était Sarah Bernhardt).

Il est vrai que nous n'avons qu'une civilisation de quatorze siècles à opposer à celle de *Musicien* !

Mais tout ce que vous pourrez dire ou prouver ; tout ce que l'on vous dira pour vous crier : "Continuez ! Passez sans vous retourner !" ne détruira point ce fait brutal.

Peu importe la rondeur ou le carré d'une note : qu'on obéisse au Pape, là est la question ! S'il faut bouleverser tous nos livres de chœur, changer tout un système d'enseignement rationnel pour plaire à un musicien, on n'en finira jamais !

Qu'il s'agisse de quelque enseignement flattant le goût ou les passions, comme l'hypnotisme, par exemple, ou se met à la gêne, on se torture pour le suivre en se gardant bien de changer un iota à ce que dit le maître ! Mais pour le catéchisme, le chant de l'église, c'est autre chose ! Chacun a mille raisons de les dédaigner que la raison taze de stupides.

Nous ne savons plus obéir ! ... NULLE

PART I.... De là les bâtiments actuels !...

SÉBASTIEN.

ROMANS A LIRE

Un curé du diocèse de Chicoutimi, qui a lu avec grand intérêt les articles de notre correspondant A. B. sur *Les Livres*, nous écrit :

"Pourriez-vous me dire quels sont les auteurs admis dans les bibliothèques paroissiales à part Raoul de Navery et Jules Verne. Je parle des auteurs genre romancier.

La *Vérité* paraît mettre de côté Henri Conscience."

A. B. qui, soit dit en passant, est un spécialiste et un guide sûr, répond à cela :

"J'ai pris la peine de parcourir moi-même la liste des romans donnés dans *Romans à lire et à proscrire*, de M. l'abbé Bethléem (édition de 1905) : Il y a des voyages : Jean de Beauregard, Danrit, Charles de Vitis. Des romans excellents et délicieux : A. Aylicson, Gabriel Franay, F. de Nocé, Eugène Nuyon, Rustica, Vicomte Walsch, Madame de Ségur. Je pourrais prolonger la liste de ceux dont l'abbé Bethléem fait un éloge sans réserve : Baronne Sébastien de Brouard, le Père Bresciani, Paul Deschamps, Devoile, Pierre l'Ermite, Gabrielle d'Ethampes, Gondry du Jardinot, abbé Jean Grange, Marie de Harcoet (très recommandable), Marthe Lachèse (délicieuse), Dame Hipolyte Langlois, Dame Julie Lavergne (excellente, et pour les esprits les mieux cultivés), Maurice LeBaumont, Marguerite Levray (livres qui font du bien), Jean Loyseau, Xavier Marmier (ses voyages), Monlaur, Mme Sainte-Marie, Lucien Thomis, Paul Verdun.

Je ne sais pourquoi j'ai quelques scrupules à recommander Marmier : je n'ai rien lu de mal chez lui, mais il me reste un soupçon, qui peut être sans fondement.

On pourrait ajouter Jules Verne, qui n'a rien de chrétien mais chez qui on ne rencontre rien de mal.

Vous voyez, que d'après l'abbé Bethléem, il reste une bonne liste d'auteurs ayant composé des romans, et qui peuvent être mis dans les mains de tout le monde.

J'avoue, que je m'en fie, pour la plupart, à M. l'abbé Bethléem, je n'ai ni le temps ni la volonté de lire toutes ces œuvres de pure imagination.

Maintenant, quant à Henri Conscience, voici comment notre auteur, M. l'abbé Bethléem, le juge :

"Ecrivain flamand, dont les œuvres ont été traduites en plusieurs langues. Nous croyons que ses nombreux romans ne doivent pas généralement être mis sous les yeux de lecteurs trop jeunes : ils sont moraux et honnêtes, mais ils s'inspirent trop, peut-être, de cette maxime attribuée à G. Sand : "Le premier devoir du roman, c'est d'être romanesque."

**Aide aux Canadiens
français d'Ontario**

Il faut que la langue vive

La presque totalité des journaux de langue anglaise d'Ontario ont trouvé à redire dernièrement à propos des nobles paroles de S. E. le cardinal Bégin et de Sir Lomer Gouin en faveur des persécutés ontariens.

C'est que là-bas on a la mémoire courte— elle ne remonte pas même à la Confédération—et on est convaincu dans les rangs anglais que la majorité actuelle étant anglaise tout l'avenir de l'Ontario doit être assujéti à l'influence anglochtone.

C'est en cela que les Anglo-ontariens se trompent grandement. Le Conseil Privé d'Angleterre sera appelé sous peu à dire si la liberté de la langue française doit exister dans cette même province d'Ontario. Mais auparavant il faut évidemment nous efforcer de régler, au Canada même, si c'est possible, cette difficulté intestine.

Les préparatifs vont leur train en vue de l'appel éventuel à l'Angleterre et le rassemblement des forces et des ressources se continue activement.

Déjà la souscription organisée par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-Française a rapporté de jolis résultats. Elle en rapportera encore d'autres, car la province-mère entière est saisie de l'importance de son rôle de protectrice des minorités canadiennes-françaises en dehors du Québec.

L'Université Laval, gardienne des lettres et de la culture française sur ce continent, vient de se ranger solennellement dans la glorieuse phalange qui se promet de revendiquer jusqu'au bout les droits de cité de la première langue européenne répandue dans ce pays.

Il faut que le français survive sur ce continent.

C'est ce que comprennent les patriotes qui de tous côtés envoient des "contributions de guerre"—comme le disait un souscripteur—en vue d'escarmouches prochaines.

"Trois petites sténographes" réunissent leurs piécettes pour envoyer une obole appréciable. Deux "vieux curés en retraite" envoient dix et quinze piastres respectivement. L'Institution des Sourdes-Muettes, à part ses dons antérieurs, fait remise du paiement d'un travail d'impression qui "servira à la défense des Franco-ontariens contre les lois draconiennes de la race supérieure". La maison des produits pharmaceutiques français Rougier Frères, fait parvenir dix piastres à l'Aide aux Canadiens-français d'Ontario. Un notaire envoie le don collectif de cinq co-paroissiens. Et un prêtre franco-méricain fait accompagner son chèque de ces mots :

"Par expérience, j'ai constaté que ceux qui cessent de parler français deviennent vite indifférents en matière de religion. En Ontario, le fanatisme prend le moyen que l'on connaît pour atteindre l'Eglise".

Et les lettres d'adhésion foisonnent... avec les souscriptions, humbles ou abondantes, mais toutes magnifi-

ques. Comme la lutte promet d'être rude et longue, il est évidemment nécessaire que l'effort généreux du Québec ait aussi quelque durée. C'est la persévérance et la continuité de l'effort qui nous donneront la victoire.

On est prié de vouloir bien faire la remise des contributions par chèque ou mandat, à M. Emile Girard, trésorier-général de l'A. C. J. C., 160, rue St-Jacques, Montréal.

Laquelle ?

Je lis dans un grand journal de Montréal que Mme Catulle Mendès, veuve du célèbre !? écrivain français, s'est embarquée pour les Etats-Unis où elle donnera une série de conférences au bénéfice des blessés belges et français. La dépêche ajoute que Mme Mendès doit aussi visiter le Canada.

Or, on sait que Catulle Mendès épousa d'abord Melle Judith Gautier, fille de Théophile Gautier, qu'il se sépara d'elle pour associer sa vie à une poétesse qui prit le nom de Mme Jane Catulle Mendès.

Le grand journal nous dira-t-il maintenant laquelle de ces dames doit nous rendre visite ?

A propos du célèbre !? écrivain français Catulle Mendès il est bon de rappeler qu'il fut le plus sale, peut-être, de tous les pornographes français. C'est un maître de libertinage raffiné et d'immoralité sans nom.

Jules Lemaitre disait de ce malfaisant auteur, un des plus grands perversificateurs de la jeunesse :

"Si j'étais législateur je le ferais conduire hors des frontières de la République, couronné de roses fanées de son dernier banquet nocturne"

Il a déjà été vendu des ouvrages très malpropres de Mendès, à Québec, et une des meilleures actions de ma vie fut certes d'avoir un jour brûlé un de ces livres corrupteurs qui circulait dans un groupe d'étudiants.

CHRISTIAN.

L'Union fait la force

Les Canadiens français des provinces de l'Ouest suivant l'exemple donné par la province-mère de Québec organisent avec entrain l'aide aux blessés d'Ontario.

Jamais encore et pour aucune cause les Canadiens français ne se sont si intimement et si unanimement unis pour résister, lutter et vaincre.

Dieu soit loué ! les nôtres semblent enfin avoir compris que l'union fait la force.

S'il sait rester ferme et intact, le bloc canadien-français fera sûrement triompher la belle cause de la langue française.

Debout et uni !

Société d'une Messe

Monsieur l'abbé Alphonse Belles-Ieles, curé de St-Blandine, décédé à Rinoueki, le 26 janvier dernier, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

Jules LABERGE, ptre.,
Secrétaire.

Archevêché de Québec.

Ne séparons jamais la langue de la foi

Il y a chez nous quelques hommes plus franciscains que catholiques qui croient qu'il ne faut plus unir intimement la langue française et la foi catholique.

Ces jours derniers un franco-américain et un canadien-français de Montréal se sont faits, l'un dans un journal protestant, l'autre dans un journal d'étudiants, les apôtres de cette fautive théorie de la séparation de la langue et de la foi, dont la pratique serait pour nous un crime impardonnable et une faute irréparable, parce qu'il est admis, d'une façon générale, qu'en perdant sa langue le Canadien français perd sa foi et que très souvent aussi, surtout aux États-Unis, quand il trahit sa foi il abandonne sa langue.

Un éminent religieux qui connaît pertinemment la question, vient, sous le pseudonyme de F. Lemarc, de répondre dans l'*Echo* de New-Bedford, 3 février, aux faussetés de M. S. publiées dans la *Gazette* de Montréal.

Voici donc une partie substantielle de cette opportune et forte réfutation; elle est aussi une fière réponse au divagatoire de ce pauvre journaliste canadien-français qui ne met jamais la main à la plume sans mettre aussi les pieds dans les plats, mise qui cette fois a coûté la vie à la malheureuse feuille qui s'est faite l'écho de son scandaleux écrit.

C'est une croyance commune parmi nous, bien enracinée, confirmée par ceux qui ont suivi de plus près les migrations de notre peuple, par les prêtres, les conférenciers, les missionnaires, tous ceux qui ont pénétré plus avant dans l'âme canadienne, qu'il y a union intime entre la langue et la foi,—et que l'apostasie de l'une amène souvent l'apostasie de l'autre.

La démontstration, aussi bien, ne vaut pas que pour nous. Elle a été faite pour des peuples d'Europe, et s'est le plus souvent éclairée des mêmes raisons.

A des témoignages autorisés, unanimes, (M. S.) offre quelques exemples d'anglicisés aperçus autour de lui. Des exceptions ne détruisent pas une règle générale, elles le confirment. Personne d'ailleurs n'a jamais prétendu que tout homme perdant sa langue perd sa foi, et encore moins que tout homme gardant sa langue garde sa foi.

Dans un immense territoire comme celui où sont disséminés nos compatriotes, il ne suffit pas à l'observateur d'un regard circulaire sur sa ville industrielle, pour prendre une vue d'ensemble. Pour résoudre un problème religieux comme celui-ci et établir équitablement le nombre et les causes d'apostasies, il importe d'avoir d'autres préoccupations que celles du commerce dans un milieu spécial. Je procurerai, un beau soir, à M. S. le plaisir de causer sur ce sujet avec un bon ami à moi, qui a parcouru vingt fois et étudié l'Est et l'Ouest des États-Unis et des provinces du Canada. Ses observations, aiguës, par son

amour des nôtres et son désir ardent d'aider à leur foi et à leur nationalité se sont faites dans les circonstances les plus favorables pour bien connaître et bien conclure. C'est par centaines de cas que ses statistiques, le plus consciencieusement établies, lui prouvent que l'indifférence religieuse et l'apostasie des Canadiens ont suivi l'abandon de la langue.

Cent fois, à la question: "Pourquoi, pauvre ami, avez-vous renoncé à l'Église et à vos pratiques catholiques?" il a reçu cette réponse: "Bah! que voulez-vous! je ne parle plus français, j'ai pris la langue des Américains, et quand on en prend, vous savez, il n'y a plus de raison de s'arrêter: j'ai tout pris, et une femme, et leur religion".

D'autres lui répondaient, traduisant la même pensée en d'autres termes: "Nous autres Canadiens, vous savez quand la religion ne parle plus français, ce n'est plus la religion".

C'est toujours, sous diverses formes, la parole du marguillier mécontent de la dime et de son curé, et qui disait: "Je me ferais bien protestant, mais je ne sais pas l'anglais." Cette boutade inventée à plaisir, je le veux bien n'en jette pas moins un rayon de lumière sur la mentalité de nos gens.

Bien d'autres fois, aux "pourquoi" de mon ami, des Canadiens isolés dans des populations mixtes lui ont avoué: "Ah! dame, nous n'allons plus à l'église, parce que nous n'avons pas des prêtres de notre langue, et alors..."

--Mais vous les comprenez, puisque vous ne savez que l'anglais.

—C'est vrai; mais vous devriez savoir que ce n'est pas la même chose, ni la même prière, ni...

C'est un préjugé, je le concède, puisque la religion n'a pas de langue comme nous le rappellent avec complaisance ceux qui tiennent beaucoup à nous imposer la leur et à nous ôter la nôtre. C'est un préjugé dont il faut corriger nos compatriotes, soit! mais pas en les exposant au mal plus grand de l'irreligion, pas en les supposant comme ils devraient être, mais en les prenant comme ils sont, pour les amener à ce qu'ils devront être.

Au reste, il y a dans cette insolubilité, chez les nôtres, de la langue et de la foi, plus et mieux qu'un préjugé. Le préjugé populaire consiste à croire, sans s'en rendre compte, que le Canada a été cédé à des vainqueurs, lesquels parlent l'anglais, lesquels sont protestants, et que c'est parler protestant et l'être déjà un peu de renoncer à sa langue pour ne parler que la leur. Au-dessus de ce préjugé, explicable même quand on refuse de l'excuser, il y a une vérité supérieure et dont l'affirmation est universelle. C'est que l'âme d'une race, quand elle a été pétrie de foi, comme la nôtre, et que la religion entre dans tout ce qui constitue sa vie, dans ses origines, son évolution, ses luttes et sa sphère d'action, est mêlée à son éducation, à ses meilleurs souvenirs de victoire, de résistance, de relèvement ou de deuil, lui a fourni aux heures les plus désemparées ses plus généreux sursauts de vitalité et d'espérance,—cette âme associée nécessairement en elle-même, avec cette religion, d'autres éléments

essentiels dont on ne la peut séparer sans la désagréger, comme on désagrège un ciment en enlevant quelque'un des éléments qui le composent.

De ces éléments essentielle dans l'âme nationale est la langue.

Emile Faguet a justement traduit cette pensée, en écrivant, de la langue française pour ceux qui ont l'habitude ancestrale de la parler "qu'elle est dans le sang". Elle est dans le sang, et pour s'y maintenir elle se fait la gardienne irréductible de l'acte de foi religieux. C'est sans doute pour illustrer cette vérité que le même auteur, citant l'exemple d'un groupe de Français échoués dans une possession anglaise des Antilles, et ne voulant pas être entamés dans leur patrimoine national, ont tenu en dépit d'héroïques sacrifices et sans un seul instituteur pour apprendre le français à leurs enfants, à répondre *oui*, au lieu de *yes*, parce qu'ils tenaient à prier *mon Dieu* et non *my God*.

Quand les Flamands disent: "La langue, c'est la nation", ils ont raison plus qu'ils ne croient, et quand ils ajoutent: c'est aussi la religion, ils ont raison davantage.

Le peuple est simpliste; sa raison raisonnante ne conclut pas toujours logiquement: Mais il a d'ordinaire la droite logique du sentiment. Or, il entre pour le Canadien, sous quelque ciel qu'il vive, une question de haut sentiment, dans la solidarité de la foi et du langage. Quand son cœur punit l'un à l'autre, il ne se trompe pas. Et pour ne pas se tromper, il n'a besoin d'être ni un psychologue, ni un fouilleur d'âme ni un chercheur de documents humains. Il se laisse aller, et sa conclusion, même si elle le condamne, est juste comme le bon sens, souvent mouillée de pleurs.

La religion n'est point composée que de dogmes. Elle ne s'adresse pas seulement à la raison; elle parle aussi au cœur et le prend tout entier. Pour y arriver, elle qui garde si jalousement ses traditions divines, elle ne dédaigne pas les traditions du peuple, elle respecte ses costumes et elle lui parle sa langue. Dans cette langue, elle enveloppe et nous solidement ensemble mille souvenirs dont elle fait des soutiens pour le cœur: réminiscences de l'enfance, de la famille, du cimetière et du clocher, du vieux curé et de ses catéchismes de première communion, de tout ce que le génie du christianisme ajoute aux vérités austères de la foi: la tendresse la plus touchante et la plus profonde poésie qui puissent adoucir nos vies moroses.

Sur leur langue française les Canadiens ont greffé toute la religion du sentiment, inséparable de l'autre: la mémoire des leçons et des affirmations paternelles, des heures joyeuses du foyer, des visions de christ pendus à la muraille, des soirs à genoux au pied d'une madone et où passent, habillées de vocables clairs et avec des regards et des gestes inimitables, des paraboles d'Évangile entremêlées de caresses et des baisers sonores d'une mère. Oh! ne coupez pas le tronc où fleurissent ces branches greffées, si vous ne voulez pas voir sécher les rameaux et périr les fruits! Laissez chanter dans l'âme du Canadien émigré les syllabes de ses cantiques naïfs et de ses chan-

sons d'antan! N'éteignez pas sur ses lèvres les mots bénis de la prière apprises sur les genoux de sa mère: elle est pour lui comme la religion en formules. Quand il ne dira plus cette prière en bons vieux français, peut-être n'en dira-t-il plus aucune.

Et si, le rencontrant aux heures de ramorde, vous vous enquérez des causes de ses larmes, la logique de son cœur vous avouera: avec ma langue perdue, j'ai vu mon âme dévastée, comme absente d'elle-même; j'ai assisté à la rupture des liens qui m'attachaient au passé et à mes aïeux, à tout ce qui donne la force de vivre la joie de croire et d'espérer en l'avenir.

F. LEMARC.

A propos du Chant grégorien

Je termine, dans cet article, les considérations que j'avais encore à faire relativement à l'utilité de la notation moderne dans le chant grégorien.

Les preuves que j'ai apportées ont, il me semble, démontré clairement l'utilité de la notation musicale dans le chant religieux.

Il ne me reste plus qu'à expliquer la fidélité parfaite de la transposition du chant grégorien en notation moderne.

Je ne serai pas long.

Du reste, est-il nécessaire d'expliquer longuement que, pour obtenir la fidélité parfaite dans la transcription, il suffit que les signes employés aient la même signification que les notes grégoriennes? Et il en est ainsi.

En effet, malgré la variété des écritures, les intervalles, les tons, les modes, la gamme, les groupements rythmiques, la durée des notes restent les mêmes: rien n'est changé ni dans la mélodie, ni dans le rythme. Dès lors, il importe peu que la note soit présentée par un signe rond ou carré, par une lettre et même par un chiffre.

Ne voyons-nous pas tous les jours, les organistes, soucieux d'accompagner correctement le chant grégorien, écrire leurs harmonies en notation moderne tandis que le chœur chante la notation carrée?

Maintenant, que le signe adopté soit carré ou rond, quelle différence cela peut-il faire, pourvu que le chant soit bien exécuté?

En terminant, je tiens à relever l'allégation suivante de *Grégorien*. Il dit: "Suivant certains musiciens, le bon pape Pie X n'avait pas les connaissances voulues en pareille matière" (la restauration du chant grégorien).

Je connais tous les musiciens de cette province, tant à Ottawa, à Québec qu'à Montréal. Dans mes relations avec eux, pas un seul n'a prétendu que le SS. Pie X n'était pas connaisseur en matière de chant religieux. Au contraire, tous ont loué la réforme du chant dans nos églises, et le *Motu proprio* a été par eux accueilli avec une véritable joie.

MUSICIENS.

TOEURS DE PRETRES

Sous le titre, *Un document authentique l'Action Sociales* publie la liste officielle des prêtres et des religieux tués en Belgique par les Allemands.

Le monde catholique frémit d'indignation en lisant ce document qui établit la barbarie et les crimes sacrilèges des hordes allemandes.

DIOCÈSE DE MALINES

MM. De Clerck, curé à Baeken ; Dergent, curé à Gerlode ; Goris, curé à Autgaerden ; Lombaerts, curé à Boven-Loo ; Wouters, curé au Pont-Brûlé ; Carotte, professeur au collège épiscopal de Louvain ; Dupierreux, la Compagnie de Jésus ; Le Père Vincent, conventuel ; Les Frères Sébastien et Allard, de la Congrégation des Joséphites ; La Frère Caudide, de la Congrégation des Frères de la Miséricorde ; Le curé de Hérent, M. Van Bladel, âgé de 71 ans a disparu. Il semble avoir été tué, mais son cadavre n'a pas été retrouvé.

DIOCÈSE DE NAMUR

MM. Ambroise, curé à Onhaye ; Alexandre, curé à Mussey-la-ville ; Georges, curé à Tintigny ; Glouden, curé à La Tour ; Hottlet, curé à les Alloux ; Leisse, curé à Spontin ; Pierard, curé à Chatillon ; Piret, curé à Anthée ; Poekin, curé à Surice ; Schloegel, curé à Hastière par delà ; Patron, vicaire à Deux-Rys ; Gilke, vicaire à Coucin ; Pierret, vicaire à Etalle ; Bilaude, aumônier à Bourge ; Docq, professeur au collège de Virton ; Gaspard, professeur à Dinant ; Burniaux, professeur à Namur ; Zeuder, prêtre retraité, à Ciney ; Delcourt, séminariste, à Anthée ; Maréchal, séminariste, à Maisin ; Le Père Gillet, Bénédictin de l'abbaye de Maredsous ; Un Chanoine Prémontré, de l'abbaye de Leffe, et deux Frères convers ; 2 prêtres du diocèse de Tournai, tués dans le diocèse de Namur.

Des renseignements manquent encore sur une dizaine de prêtres disparus depuis l'invasion.

DIOCÈSE DE TOURNAI

MM. le curé d'Acoz ; Le curé de Roselies ; Un séminariste de Tournai.

DIOCÈSE DE LIÈGE

MM. le curé de Bleguy, (Trembleur) ; Le curé de Foret ; Le curé de Hacourt (Visé) ; Le curé d'Heure le Romain ; Le curé de Hockay ; Le vicaire d'Olne.

Cette liste est incomplète. Le dénombrement des prêtres assassinés n'est pas terminé.

Les renseignements manquent complètement au sujet des diocèses de Bruges et de Gand.

Tous ces assassinats ont été commis entre le 4 et le 31 août 1914. Beaucoup de ces prêtres ont été martyrisés d'une manière indigne avant d'être mis à mort.

De nombreux prêtres et religieux ont été emmenés en Allemagne. Ils y ont été traités d'une manière ignominieuse. Les témoignages recueillis à ce sujet, auprès des prisonniers rentrés d'Allemagne ont révélé des détails abominables.

Plusieurs églises ont été détruites. La Collégiale de St-Pierre à Louvain pour ne citer que celle-là, a été systématiquement incendiée.

Un grand nombre d'autres ont été profanées ; les tabernacles ont été forcés ; les vases sacrés qui n'avaient pas été mis en lieu sûr ont été dérobés. Dans certaines localités, les hosties, les reliques qui avaient été respectées depuis des siècles par tous les envahisseurs, ont été jetées au vent et piétinées.

Situation intolérable

D'un peu partout s'élève un concert de protestation contre les agissements de certaines grandes institutions financières. Est-ce à tort ou à raison ? Nous l'ignorons. Mais nous tenons à signaler la chose pour prouver que nous ne sommes pas seuls à dire que ces grandes institutions ne sont pas de celles qui rendent les plus précieux services au peuple dans le temps de crise.

Voici donc, d'après le *Devoir*, ce que pense de la situation actuelle M. l'abbé Brophy :

" Au cours de ses commentaires sur l'Evangile du dimanche de la Septuagésime, écrit notre confrère, M. l'abbé J. C. Brophy, curé de Sainte-Agnès, de Montréal, a constaté la déplorable situation dans laquelle se trouvent certaines familles, faute de travail. Cependant, il y a des travaux à entreprendre et à poursuivre, a-t-il dit en substance ; pourquoi faut-il que tant de gens soient privés d'emploi ? Pendant que les populations actives de l'Europe couvrent les champs de bataille, c'est au Canada et aux Etats-Unis qu'il incombe de produire. Il y a de l'argent dans notre pays, pourquoi faut-il que tant de personnes de bonne volonté soient réduites à l'indigence ?

D'importantes institutions ont destituées des employés et réduit le salaire des autres. C'est l'humble, le petit qui souffre quand les grands et les riches continuent de vivre dans l'opulence. Les banques thésaurisent ; elles amoncellent les sommes qui leur ont été confiées et craignent, hésitent et refusent même de les prêter. Cette attitude est injustifiable et injustifiée ; ces institutions existent pour le bénéfice des populations et non pour les intérêts des seuls actionnaires.

Les banques devraient donc ouvrir plus largement leurs portes aux emprunteurs sérieux et paisibles et susciter des entreprises nouvelles dont la légitimité découle non seulement des besoins économiques mais aussi de la pénurie des affaires. La misère est grande, incommensurable dans notre pays qui se targue pourtant d'une solide situation financière. Voilà un état de choses intolérable.

Le parlement de Québec siège actuellement et bientôt la session fédérale débutera. Que les commettants s'assurent donc de l'aide de leurs représentants pour améliorer leur sort et provoquer un réveil économique dans notre pays, par la mise en œuvre de nos ressources et l'alimentation de nos industries. Il est du devoir de nos

gouvernants d'atténuer s'il n'est pas possible d'enrayer complètement le navrant état de choses dans lequel gît notre peuple "

A cette heure de crise, à ce tournant de l'histoire, créés par la présente guerre le rapide développement de nos industries, la mise en valeur de nos richesses naturelles sont entre les mains des pouvoirs publics et des grandes institutions financières. C'est le temps pour celles-ci de démontrer leur utilité et leur puissance.

J.-P. LEFRANC

MORT DE SIR FRANÇOIS LANGELIER

La province de Québec est en deuil par la mort, arrivée lundi, de Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur à Québec.

Sir François Langelier a accompli une longue carrière politique. Il était âgé de 76 ans. Sa fin a été des plus chrétiennes, des plus édifiantes. C'est S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, qui l'a assisté à ses derniers moments et lui a administré les derniers sacrements.

La dépouille mortelle du lieutenant-gouverneur a été exposée à Spencer Wood.

Les funérailles d'Etat ont eu lieu jeudi avec pompe. Le service funèbre a été chanté à la basilique par S. G. Mgr Mathieu. S. E. le Cardinal Bégin a officié au libéra.

L'inhumation s'est faite au cimetière Saint-Charles.

Tous les dignitaires du pays et les représentants de toutes les institutions professionnelles et publiques de la province et une foule imposante ont assisté aux funérailles. La cérémonie funèbre était rehaussée par la présence d'un grand nombre de prélats et d'un nombreux clergé tant régulier que séculier.

Les amis de la cause de la Tempérance perdent un précieux protecteur dans la personne de Sir François Langelier.

Au cours de sa longue carrière politique le défunt fut mêlé intimement à nos anciennes disputes politico-religieuses. Il fut à certaines heures et pour certaines causes l'homme du libéralisme.

L'histoire dira un jour quel rôle il a joué et les responsabilités qui pèsent sur lui.

Aujourd'hui il faut surtout se rappeler le concours utile qu'il accorda à toutes les nobles causes et la fin touchante de sa vie.

Revue Canadienne. Sommaire, l'évri. er 1915 : La langue que nous parlons Ernest Marceau ; Militarisme et pacifisme, M. Tamisier ; Trois " Bastonnais " en Acadie, Corinne Rocheleau ; Les Sandales, Jean Vernay ; Les Gages de l'Abord-à-Plouffe, Elie-J. Auclair ; En pays de Mission, Benjamin Sulte ; A travers les faits et les œuvres, Thomas Chapais ; Notes bibliographiques.

Bénédition d'un ex-voto

D. manche dernier a eu lieu, à l'église de Notre Dame du Chemin de Québec, la bénédiction solennelle d'un ex-voto offert par les pèlerins canadiens de Lourdes et de Rome.

On sait que l'an dernier la guerre surprit nos pèlerins pendant qu'ils traversaient les frontières d'Italie.

C'est alors qu'ils promirent dans l'église du Gesù, à Rome, d'offrir d'un ex-voto le tableau de Notre Dame du Chemin si le retour au pays s'accomplissait heureusement.

La Sainte Vierge protégea visiblement nos pèlerins et ceux-ci viennent de témoigner publiquement leur reconnaissance à leur Protectrice et d'accomplir leur promesse.

La fête a été des plus touchantes.

Les pèlerins en grand nombre assistaient à la cérémonie. Jamais encore Notre-Dame du Chemin n'avait été débordée d'une foule aussi nombreuse.

Les Zouaves étaient de la fête, portant fièrement le drapeau national aux armes du Sacré-Cœur, le même qui flotta triomphalement aux grandes démonstrations de Lourdes et qui fut béni par S. S. Pie X, lors de l'audience accordée à nos pèlerins.

L'allocution de circonstance fut prononcée par M. l'abbé Camille Roy et c'est S. G. Mgr Roy, le directeur spirituel du pèlerinage qui présida à la cérémonie et à la bénédiction de l'ex-voto.

Cet ex-voto forme un ornement d'or très artistique au tableau de Notre Dame du Chemin qu'il couronne richement.

DEMISSION

On annonce presque officiellement la démission de M. Tellier, chef de l'opposition.

M. Philémon Cousineau député de Jacques-Cartier est désigné comme son successeur.

Le départ de M. Tellier ne suscitera que des regrets.

On s'attend à la nomination de M. Tellier comme juge ou sénateur.

Erreur de date

La *Vérité* de la semaine dernière par suite d'une distraction de notre porte porte en première page la date du 30 février au lieu du 7 février.

Les pages intérieures sont datées correctement du 7 février.

Nos lecteurs qui collectionnent la *Vérité* sont priés de vouloir bien prendre acte de cette erreur et de cette rectification.

Avis important

Tous ceux qui nous font remise par chèques pour abonnement ou pour achat de livres sont priés de les faire payables au pair ou d'ajouter quinze sous.

DISCOURS DU TRONE La Grande-Bretagne,

maitresse des Mers

Honorables MM. du Sénat,

MM. de la Chambre des Communes,

Au cours des mois écoulés depuis la déclaration de guerre, le peuple du Canada a donné de nombreuses et convaincantes preuves de sa haute loyauté envers son Souverain et de son profond dévouement aux institutions de l'Empire Britannique.

LE PREMIER CONTINGENT

Depuis que je vous ai adressé la parole, un corps expéditionnaire canadien de plus de 30,000 hommes a été envoyé sain et sauf au delà de l'Atlantique, et après son arrivée dans les îles britanniques, il s'est occupé à compléter son instruction militaire nécessaire avant de se rendre à la ligne de feu. En dépit de la température exceptionnellement rigoureuse qui a régné dans les îles britanniques, cette instruction a marché d'une façon satisfaisante et l'on s'attend à ce que nos soldats prennent prochainement leur place sur le champ de bataille.

L'APPEL AU SERVICE MILITAIRE

L'esprit de patriotisme ardent et déterminé qui anime tout le Canada a provoqué une superbe réponse à l'appel au service militaire. De nombreux nouveaux corps ont été organisés et de ceux-ci on a détaché d'autres contingents prêts à partir, dès que les arrangements nécessaires pour les recevoir et compléter leur équipement auront été terminés.

L'ÉTAT FINANCIER ET COMMERCIAL

Malgré la perturbation inévitable du commerce causée par la déclaration de guerre sur une aussi vaste échelle, l'état financier et commercial du Canada a fait preuve d'une grande stabilité ; et dans l'ensemble, le pays s'est adapté aux conditions nouvelles d'une façon très effective. Mes conseillers soumettront à votre étude des mesures rendues nécessaires par la participation du Canada à la grande tâche que notre Empire a entreprise dans cette guerre.

Messieurs de la Chambre des

Communes.

Les comptes publics pour l'année fiscale écoulée et les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale vous seront soumis sans délai. On vous demandera de pourvoir aux besoins financiers pour que nous donnions une aide efficace à la poursuite des hostilités.

Honorables MM. du Sénat,

MM. de la Ch. des Communes.

La puissante unité de sentiments qui inspire les possessions de Sa Majesté nous donne la ferme assurance que les raisons qui ont fait entreprendre cette guerre seront défendues jusqu'à ce que l'on obtienne un résultat heureux et honorable. Je recommande à votre attention favorable les mesures qui vous seront soumises pour que cette grande fin soit atteinte, et je prie la Divine Providence de répandre ses bénédictions sur vos travaux.

M. Winston Churchill, ministre de la marine britannique, a fait, il y a quelques jours, une importante déclaration au représentant du *Matin*, alors qu'il fit ressortir l'incontestable puissance de la flotte anglaise qui assure la suprématie des mers à la Grande Bretagne :

" Savez-vous, dit-il au journaliste, combien de vaisseaux de guerre allemands restent sur les mers ? Deux seulement, le *Karlsruhe* et le *Dresden*, croiseurs de trois à quatre mille tonnes, avec deux paquebots armés, le *Kronprinz Wilhelm* et le *Prince Eitel Friedrich*. Nous ignorons peut-être dans quelles zones ou rivières de l'Amérique du Sud ils se cachent, mais nous savons qu'ils croient nécessaire de se cacher. *Le commerce allemand est ruiné*. Ceux de leurs navires qui ne sont pas tombés entre nos mains se sont réfugiés dans les ports neutres où ils ont été désarmés et immobilisés.

" La mer est libre, dit encore M. Churchill. Pour la première fois dans son histoire l'Angleterre peut dire que la mer est libre. Jamais, dans nos guerres avec la France, une victoire, si importante fût-elle, ne nous a apporté une sécurité comparable à celle dont nous jouissons aujourd'hui. *Même après Trafalgar*, nous n'avons rien connu de tel. "

" Ce n'est que grâce à la marine anglaise, continue M. Churchill, qu'on peut amener des renforts en France. Leur transport à travers la Manche ou de l'Inde, de l'Australie et du Canada n'est assuré que par la protection des vaisseaux de guerre.

Conduisant son interrogateur vers une vaste carte appendue au mur, M. Churchill lui indique du doigt le point où est cachée la marine allemande. " Voilà l'endroit, dit-il, que la science et la nature se sont plu à fortifier contre toutes les attaques. Ici, même dans l'inaction, les Allemands sont protégés par deux redoutables boulevards : une puissance neutre à droite, une autre puissance neutre à gauche, et ces neutralités sont inviolables pour nous.

Tant que les Allemands demeurent à l'abri de ces défenses, ils détiennent sur nous certains avantages faciles quand il s'agit de petites rencontres. Là gisent les sous-marins dont ils parlent toujours. Nous avons plus de navires de cette espèce qu'eux mais pouvons-nous les envoyer à la rencontre des leurs ? Les sous-marins ne combattent pas entre eux. Un seul de leurs submersibles quittant son refuge et prenant l'un de nos vaisseaux pour cible peut naturellement faire plus de dommages que dix de nos sous-marins qui sont incapables de rencontrer un seul croiseur allemand. Il est assez facile de perdre par l'action d'un sous-marin ou d'une mine ennemie de valeur insignifiante un dreadnought qui coûte des millions, sans parler des vies qui peuvent être sacrifiées. La prudence est donc nécessaire quand on ne peut se cacher dans les ports et qu'on est sans cesse exposé sur mer.

Se tournant de nouveau vers la carte appendue au mur, M. Churchill continue : " Considérez cette carte. Grâce à la maîtrise des mers, l'Asie presque entière nous est ouverte de même qu'à nos alliés. Nous pouvons dire la même chose de l'Afrique et de l'Australie, soit les quatre cinquièmes du monde. Pour ce qui est des Allemands, à supposer même que quelques pays de l'Amérique du Sud leur soient sympathiques, comment des provisions envoyées de là pourraient-elles les atteindre ?

Voilà les importantes déclarations que vient de faire l'homme d'Etat le mieux qualifié en Angleterre pour parler présentement des forces navales anglaises.

" Et comme le fait remarquer le *Devoir*, sans doute cela réconfortera les bonnes âmes qui s'apitoyaient sur le sort de la métropole.

" Et, peut-être finira-t-on par comprendre que les trente-cinq ou cent millions qu'on voulait, directement, ou indirectement, donner à la marine britannique, seront encore mieux employés à développer notre production économique et nos moyens de transport—pour fournir du pain et de la viande à ceux qui se battent là-bas et même à ceux qui travaillent ici. "

Un bandit président

Francesco Villa, le bandit révolutionnaire qui ensanglante avec ses hordes barbares la terre mexicaine vient de se proclamer président du Mexique.

C'est le digne couronnement de cette nouvelle révolution maçonnique.

La créature des Loges règne et l'Eglise souffre persécution.

L'œuvre révolutionnaire est accomplie.

Si les sinistres politiciens de Washington qui se sont faits les complices de Villa ont un peu de pudeur, ils doivent rougir à la vue de ce président bandit.

Le Vatican à la Conférence Pan-Américaine

Le *Giornale d'Italia* annonce, que le Pape Benoît XV prendra part, par le ministère de son représentant, aux conférences de l'Union Pan-Américaine, qui auront lieu à Washington, dans quelque temps. A ces conférences ou déterminera les relations entre les pays américains du nord et du sud, et les nations belligérantes. Le même journal ajoute que Sa Sainteté désire prendre part à tout mouvement ayant pour but de soulager les misères de la guerre, et d'assurer la paix, le plus tôt possible.

Le secrétaire Bryan, président de l'Union Pan-Américaine, a déclaré ne rien savoir de la participation du Pape aux conférences entre les Républiques Américaines, au sujet des droits des neutres. Mais, comme c'est le Vénézuéla qui a lancé l'idée et invité les nations neutres, on suppose que le Vatican a été invité. La proposition du Vénézuéla n'a pas encore été acceptée par l'Union Pan-Américaine.

Expressions pour le Commerce et l'Industrie

VETEMENTS

(Nouveautés, confection, chaussures, chapellerie, mercerie, bonnetterie)

Expressions fautive et leurs expressions correctes

Braid anglais—Lacet anglais.
Braid médaillon—Lacet médaillon.
Braid à finir—Lacet à finir.
Braider—Palonner, eoutacher, passer, sementer, broder.
Breast : paletot, veston, pardessus simple breast—Paletot, veston, pardessus simple.
Paletot, veston, pardessus double breast—Paletot, veston, pardessus croisé.
Caleçons, une paire de caleçons—Un caleçon.
Cap—Casquette, calotte.
Boudoir cap—Bonnet de nuit, réveille.
Night cap—Bonnet de nuit.
Smoking cap—Toque, bonnet grec, calotte grecque.
Capine—Cepeline.
Chartine (shirting)—Calicot.
Chausson—Chaussette. (Le chausson est une chaussure de laine qui n'enveloppe que le pied).
Ciré (pardessus)—Manteau hydrofuge, imperméable, à tissu caoutchouté.

Chapeau ciré—Suroît.
Cloque (cloak)—Manteau, pélerine.
Coat—Veste, veston, gilet.
Froc coat—Redingote, frac.
Morning coat—Jaquette (vêtement d'homme qui descend jusqu'au genou).
Over coat—Pardessus, paletot, pelisse, manteau.
Sack coat—Paletot sac.

(Le Bulletin du Parler Français)

(à suivre)

LES REVUES

Etudes. Sommaire du 5 et 20 janvier 1915 : Qui a voulu la guerre ? Paul Duden ; Saint Thomas d'Aquin, le maître par excellence, Paul Geny ; Impressions de guerre ; Voyage en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti, par le Cap de Bonne-Espérance et le Cap Horn, Jacques Fabre ; Chronique des lettres, Léonce de Grandmaison ; Chronique du mouvement religieux, Yves de la Brière

—o—

Le Parler Français. Sommaire janvier 1915 : L'Action française en Amérique, W. Chapman ; La lutte contre la littérature pornographique, Adalbert Guillot, C. S. C. ; Les livres J.-E. Prince et A. R. ; Conte Canadien Lionel Montal ; Questions et réponses Le Chercheur ; Aubes martiales, Joseph Enile Poirier ; Sarclures, Le Sarclureur ; Lexique Canadien-français, Le Comité du Glossaire.

—o—

Le Bulletin des Recherches Historiques. Sommaire de Janvier 1915 : La Marquise de Villeray, M. de la Bruère ; La famille de Lorimier, E. Z. Massicotte ; Lettre du Roi au Gouverneur de Veaudreuil ; Un Trappiste à La Patrie ; Questions ; Brouage ; Biographies Canadiennes ; Les rues et les trottoirs de Montréal au XVIIIe siècle ; Réponses ; Les ouvrages Canadiens récents.

Prières pour la Paix

En Europe

Dimanche, le 7 février, était le jour fixé par le Pape pour la récitation de prières publiques dans tous les pays catholiques d'Europe pour obtenir de Dieu la cessation du fléau de la guerre et le rétablissement de la paix.

C'est à Rome, surtout, que cette cérémonie a été la plus imposante.

A trois heures, disent les dépêches de Rome, les cloches des quatre cents églises de la Ville Eternelle appelaient les fidèles à s'unir aux supplications du Père commun de tous les fidèles. En dépit de la pluie qui tombait la foule s'est réunie dans les églises pour prendre part aux prières.

C'est à Saint-Pierre que le spectacle fut le plus solennel. Plus de 50,000 personnes s'étaient massées dans les nefs de la basilique. Sur cette mer humaine les lignes de l'immense église se désinaient dépourvues de toutes les décorations dont on a coutume de les revêtir aux jours de fête, ce qui les rendait plus imposantes encore, peut-être. Dans cet après-midi sombre, seuls, sur l'autel papal, quelques cierges à la lumière tremblante jetaient une lueur incertaine sur les quatre colonnes torsées qui appuient le baldachin, et sous le dôme immense.

Sa Sainteté Benoît XV fit son entrée dans la basilique, précédé de sa cour et de vingt deux cardinaux. Il monta à l'autel papal et commença les prières auxquelles répondit comme un écho puisant la voix de la foule qui remplissait les nefs.

Des places spéciales avaient été réservées aux membres du Sacré Collège aux patriarches, aux archevêques et évêques, aux membres du corps diplomatique, à la noblesse romaine, à la Cour papale et aux représentants des institutions religieuses.

A son entrée comme à sa sortie de la Basilique, le Pape reçut une ovation de la foule.

En Angleterre et en France les prières prescrites par le Pape ont été lues dans toutes les églises catholiques.

EN PASSANT

Cultivateurs Un confrère doc- en garde !! ne aux cultivateurs les bons conseils suivants :

Soyez en garde contre : Certains promoteurs—ou " promoteurs, "—qui sollicitent des souscriptions pour organiser des compagnies dont les bénéfices devront de suite faire de vous un millionnaire. Trop souvent ces compagnies ne font que s'organiser.

Certains vendeurs ou colporteurs de grains ou graines de semence supérieures, plantes que l'on a souvent l'audace de qualifier de cette phrase convaincante " recommandé par le gouvernement. "

Certains solliciteurs d'actions pour des compagnies minières ou industrielles trop éloignées pour que vous

ayez quelques garanties sur leur solvabilité.

Certains agents d'immeubles, qui désirent vous vendre des lots à bâtir, en vous montrant des édifices ou des manufactures qui n'existent que sur leurs papiers.

Enfin, soyons aussi en garde contre certains vendeurs de remèdes patentés. Faisons la guerre aux pilules. Quand nous sommes malades ayons plutôt recours aux connaissances d'un médecin expérimenté.

Le meilleur placement que vous puissiez faire si vous avez de l'argent qui vous embarrasse, c'est de l'employer à l'amélioration de votre terre ou à l'augmentation de votre élevage.

La Kultur au Canada

Sous le titre : " Un crime ordinaire ", le *New-York Herald* fait, dans un article de fond sur l'incident de Sainte-Croix, les commentaires suivants :

" La Kultur ne respecte pas les nations neutres. L'Allemagne s'étant arrogé le droit de violer la neutralité de la Belgique, il n'est pas étonnant qu'un Allemand au cerveau étroit, disant s'appeler Werner von Horn, se soit, à son tour, arrogé le droit de se servir du territoire américain comme base d'opération pour ses crimes. Il n'est pas étonnant, non plus, si l'on se rappelle ce qui s'est passé en Belgique, que van Horn, qui se proclame guerrier vaillant, considère comme un acte politique sa tentative de détruire un pont de chemin de fer, en mettant en péril des centaines de voyageurs innocents.

Aucun esprit normal ne peut considérer comme un acte politique ou un acte de guerre le crime de van Horn. C'est un crime ordinaire, et l'auteur de ce crime, comme le démontrent ses aveux, est un criminel ordinaire. Le crime a été commis sur le territoire canadien. Donc, l'extradition s'impose. On ne devrait pas tarder à livrer van Horn aux autorités canadiennes. Van Horn peut se dire heureux en pensant qu'il comparaitra devant un tribunal canadien, où les lois respectent les traditions anglo-saxonnes. Il peut se dire encore plus heureux de n'être pas un Belge, qui aurait défendu son foyer contre l'envahisseur allemand. Dans ce cas, il n'aurait pas même eu à subir un procès. On l'aurait fusillé "

Hautes Etudes et Laval

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a approuvé, lors de sa toute récente réunion, les arrangements qui ont été conclus pour l'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal à l'Université Laval. La résolution adoptée à ce sujet se lit comme suit :

Proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par Sir Horace Archambault :

" Attendu que par la loi 4 Georges V, chapitre 27, il est loisible à la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal d'affilier son école à l'Université Laval de Montréal aux conditions déterminées entre elles et les administrateurs de

cette université, et que l'arrangement concernant cette affiliation ne peut entrer en vigueur que sur la recommandation de chacun des deux comités du Conseil de l'Instruction Publique :

Ce comité, après avoir pris communication de l'arrangement précité, l'approuve et recommande l'affiliation de la dite école des Hautes Etudes Commerciales à l'Université Laval de Montréal. "

Pour nos collègues Nos collègues classiques reçoivent chacun \$1000 par an du gouvernement provincial.

M. Sauvé a demandé en Chambre si le gouvernement n'avait pas l'intention d'augmenter cet octroi. Le député des Deux-Montagnes fit justement remarquer que depuis quelques années, ces collèges classiques que M. Maurice Barrès appellerait des postes de civilisation, sont obligés d'augmenter le coût de leur enseignement. La pension et l'enseignement coûtent beaucoup plus cher aujourd'hui qu'autrefois, et par conséquent il est plus difficile et quelquefois même impossible à ces familles pauvres de procurer à leurs enfants l'avantage d'un cours classique. L'élévation du coût de la vie justifie l'augmentation du coût de l'enseignement, mais le gouvernement ne devrait-il pas alors faire disparaître ou diminuer cette lacune en augmentant l'octroi qu'il accorde à nos collègues classiques ?

L'honorable M. Décarie a répondu que le gouvernement n'avait pas encore étudié cette question.

Avec tous ceux qui comprennent l'importance de l'œuvre qu'accomplissent nos collègues classiques, nous formons des vœux pour que dès l'an prochain le gouvernement se rende à la suggestion de M. Sauvé.

Oui, la terre paie C'est ce que déclare un journaliste belge dans un journal de Saint-Hyacinthe :

" On déserte la terre, dit-il, sous prétexte que l'agriculture " ne paie pas ". On la déserte sous prétexte que la culture demande trop de travail et qu'il faut, " pour faire de l'argent ", de grandes propriétés dont l'exploitation absorbe le rendement. C'est une double erreur dans laquelle, de tous côtés, des voix éloqu coastent protestent. L'agriculture paie quand on sait cultiver ; une petite propriété donne, sans débauche de main d'œuvre et sans grands frais généraux, des bénéfices plus élevés qu'une grande propriété mal exploitée. A cette œuvre d'éducation de nos cultivateurs, des hommes éminents se consacrent ; les gouvernements y aident par tous les moyens et l'idée commence à se propager chez nos habitants que pour faire rendre à la terre son maximum de produits il ne suffit pas de la gratter superficiellement et de se contenter, jusqu'à épuisement, des bénéfices quelconques. Le cultivateur commence à se rendre compte que l'agriculture est une science, il commence à l'étudier et s'il voulait résolument mettre en pratique les enseignements qu'on lui prodigue, il en constaterait bientôt

les effets merveilleux. Mais pour constater les résultats à atteindre il faut que l'agriculteur crée des organismes qui le fassent profiter de l'intégrité de ses efforts. On cite souvent l'exemple de la Belgique, pays de petites propriétés dont les exploitants tirent le maximum de rendement. C'est que le paysan belge, non content de faire germer de splendides récoltes a su se protéger par de nombreuses institutions. Nul pays n'en est plus abondamment pourvu Comprenez-vous, cultivateurs, qu'à côté de l'exploitation raisonnée, de la culture soignée, intensive scientifique, il y a d'autres facteurs de prospérité ? Comprenez-vous qu'il y a des moyens de " faire payer " à la terre plus qu'elle ne vous paie ? Comprenez-vous que l'association est le grand levier moderne qui donne de la force aux faibles ? "

Vaillante jeunesse catholique

M. Guy Vanier, dans le *Semeur* rappelle avec quel patriotisme la jeunesse catholique de France sait accomplir son devoir sur les champs de bataille. Après avoir payé un tribut d'hommages aux glorieux morts, il a vu quelques uns de ceux qui ont été blessés ou fait prisonniers :

Hélas, il y en a également beaucoup de blessés. Henri Cauvière, membre du Comité général, blessé six fois à la bataille de l'Aisne et nommé lieutenant sur le champ de bataille ; Charles Flory, sous lieutenant, blessé à l'épaule gauche à la bataille de la Marne ; Marcel Bourgeois, blessé à Dinan, en Belgique, et nommé sous-lieutenant, est reparti au front comme officier d'une compagnie cycliste ; Felix Besnard est nommé lieutenant sur le champ de bataille ; Pierre Gerlier, blessé d'un éclat d'obus au pied droit, à Noyon, le 15 septembre, est fait prisonnier le 17 dans la ferme de Meriquen où il était soigné, et emmené en captivité à Celle, en Hanovre ; Maurice de Gailhard-Baucel blessé aux deux cuisses dans une charge à Saint-Dié le 28 août, est soigné à Montellimar ; Beshier, président de Normandie est prisonnier près de Cologne.

La presse à gin Un missionnaire diocésain dénonçait l'autre jour en ces termes ces journaux qui s'intitulent *bons journaux* et qui ne sont rien autre chose que les journaux à tout mettre surtout le portrait d'immenses flacons de gin, de whiskey et de bière :

" Ces journaux dangereux, dit-il, entrent dans la catégorie des journaux jaunes et vice-versa. Leurs rédacteurs se disent bien catholiques pourtant ; ne affectent même de l'être, afin de distiller plus aisément à leurs trop nombreux lecteurs, hélas ! le poison de l'indifférence envers l'Eglise, le Pape, l'Evêque, le clergé en général. Ce sont de ces journaux qui ne manquent jamais d'annoncer à grands cris le plus de sport, le plus de théâtre, le plus d'amusement, — entendez-vous ? — plus ou moins licite, — et cela à côté du portrait du Cardinal, du Pape ou d'un évêque, ou d'un évêque avec un malin plaisir de ce genre de défi envers la cause de

la **Temperance**—le maudit gin, et l'un de ses contenants, un immense et sale flacon à la marque anglaise, canadienne ou hollandaise. Et avec cela on se croit bon catholique, catholique fervent."

Cent millions

C'est là l'énorme somme que le gouvernement fédéral a besoin pour payer les dépenses de la guerre.

C'est là aussi, il faut le dire à notre honte, le montani, fabuleux qui se gaspille chaque année dans notre pays, en alcool.

On trouve que la guerre coûte cher, qu'elle est ruineuse et pourtant cette dépense de cent millions est accidentelle, elle n'est pas annuelle.

Il en est autrement pour celle de la boisson, c'est chaque année que notre peuple se saigne de cent millions pour enrichir les fabricants de boisson, les importateurs et les chers rentiers, pardon, buvetiers, de notre gouvernement provincial.

L'alcool, voilà l'ennemi !
C'est le grand fléau des peuples.
C'est la ruine des foyers.
C'est la source des malheurs des familles et des larmes des mères et des épouses.
C'est enfin le grand incitateur aux crimes.

Nouveau Lieutenant-Gouverneur

C'est l'honorable Pierre-Evariste Leblanc avocat, C.R. qui succède à Sir François Langelier, comme lieutenant-gouverneur à Québec.

M. Leblanc a été pendant plus de vingt-cinq ans député de Laval à l'Assemblée législative où il en fut président puis chef de l'opposition conservatrice.

Le nouveau lieutenant-gouverneur est né à Saint-Martin le 20 août 1844. Il fit ses études à l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal. Il débuta dans l'enseignement, puis il étudia le droit et fut admis au barreau de Québec en 1879; peu après il s'engagea avec ardeur dans la fournaise politique. Il fut élu dans Laval pour la première fois en 1882; il représenta ce comté jusqu'en 1908.

La nomination de l'honorable M. Leblanc est très bien accueillie de tout le monde.

LA GUERRE

Très peu de changements sur le théâtre de la guerre.

En France, sur des points divers. Allemands et Alliés ont remporté quelques légers avantages. On signale surtout des combats d'artillerie.

Une grande bataille se livre en Galicie entre les Russes et les Allemands; peu à peu les moecovites prennent l'avantage.

Les armées austro-allemandes font de vains efforts pour arrêter l'envahissement de la Hongrie par les troupes du Czar.

Les Anglais et les Russes ont infligé de nouvelles défaites aux Turcs en Asie.

La charité du Pape

La Sainteté Benoît XV a mis au service des enfants, devenus orphelins à la suite des récents désastres le palais papal de Castel Gondolfo, à treize milles au sud-est de Rome, sur le Lac Albano. Les enfants recueillis seront sous le patronage de la Reine Hélène.

L'Alcool qui tue

Encore un pauvre malheureux qui vient de se faire tuer à Québec, alors qu'il était sous l'influence de la boisson.

Devant la fréquence de ces morts tragiques et alcooliques notre confrère de l'Action Sociale réclame avec raison une loi qui autoriserait le coroner à faire la part de la boisson dans ces

morts accidentelles et à déclarer si oui ou non le buvetier en est responsable.

Avec une pareille loi on éviterait bien des accidents pénibles.

Le jour où les buvetiers sauront qu'ils peuvent être tenus responsables de la mort d'un client à qui ils donnent à boire, ils préféreront perdre cinquante sous et ne pas verser le dernier verre qui souvent est le verre meurtrier.

Un petit coup d'œil

Nous invitons nos abonnés à examiner la date d'échéance de leur souscription sur la bande de leur journal.

Il nous est dû en arrérages un très fort montant qu'il nous est absolument nécessaire de prélever si nous voulons attacher les deux bouts de l'année, surtout à la suite des dépenses extraordinaires que tous connaissent.

Nos lecteurs sont aussi priés de prendre note que l'abonnement est payable d'avance.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

Frédéric Ozanam

Vie populaire de Frédéric Ozanam par Claude Peyroux que nous recommandons à tous les amis de cet apôtre de la Société Saint-Vincent de Paul. 10 sous l'unité, franco. \$1.00 la douzaine. \$7.00 le cent.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

En vente à la "Propagande des Bons Livres"

(: o :)
(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la "Vérité"

Ouvrages de Pierre l'Ermite

Et Ça !!
Le Soc
Lisez-Moi Ça !!
Et de Quatre
Les deux Maine
Toujours Elle !

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

Ouvrages de Ernest Daudet

Dans la Tourmente
Au temps de l'Empereur.
En 1815
Fils d'Emigré.
Beau Casque.

Relié : En Librairie \$0.40 l'unité

LE BONHEUR DES FAMILLES ou VOULEZ-VOUS ETRE HEUREUX EN MARIAGE, par l'abbé J. Nysten.

Conseils pratiques et intéressants aux personnes mariées, aux jeunes gens et aux jeunes filles. — 11e mille. Beau volume. 50cts l'unité, 60cts franco. \$5.40 la doz.

INSTRUCTIONS FAMILIÈRES SUR LE MARIAGE, son origine, sa nature, sa vie intense, ses devoirs, sa préparation, 482 pages. 70 cts l'unité.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Depuis Notre-Seigneur jusqu'au pontificat de Léon XIII. Par l'abbé V. Postel.

730 pages. Broché. Franco 60 sous.

LEÇONS D'HIER

La lettre de Pie IX à Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Broché franco 5 sous.

TRESOR DU JEUNE HOMME par R. P. Bischoff, C. SS. R. Franco 55cts. la douzaine

COMMENT IL FAUT AIMER LE BON DIEU

30cts la douzaine.

LE FRANC-MACON VOILA L'ENMI ! Des pauvres, de l'Ouvrier, du Fonctionnaire, des Honnêtes Gens, par Mgr Delamare.

Broché 5cts. l'unité.

Bibliothèque Sacerdotale

1 Le Prêtre et l'Évangile par H. Lesêtre.

2 Le prêtre, et le ministère paroissial par L. Désers.

3 Le Prêtre et les Libertés Politiques par L. Crouzil.

4 La Presse Catholique par : Chaquoine Rondet.

Broché, les 4 volumes \$1.30

CROIRE C'EST VIVRE par Mgr Stang D. D. Evêque de Fall River. Broché franco 35 sous

LES ÉVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco... 30c.

Auteurs Choisis

Chaque vol. in 12. Relié demi-basane. En librairie 50cts. l'unité.

BOSSUET. Mélanges. Un vol. de 358 pages.

DOM GREA. De l'Église et de sa divine constitution. Nouvelle Edition deux vol. 240 et 276 pages.

LEON XIII. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs, etc. Texte latin et traduction française en regard. Sept. vol.

S. S. PIE X. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs. Texte latin et traduction française en regard. Quatre vol.

BOSSUET. Œuvres philosophiques. Un vol. de 528 pages.

BOSSUET. Lettres de piété et de direction. Trois vol. de 322 à 380 pages.

Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb par C. d'Hallencourt
Berryer, par Pierre Lemoyne.
Montalembert (Abbé L. Bouthors)
Le général Chanzy, par Jean Laure.
Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...
Amiral Courbet, (Comte de Lionval)
O'Connell, par Emile Valsayre

PAILLETES D'OR. Recueil complet en trois tomes. Edition ordinaire. Ouvrage honoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. Relié percaline, plaque spéciale \$2.50.

PAILLETES D'OR. Quinze séries différentes. Chacune de ces 15 séries forme un tout complet. Broché, couverture illustrée, papier fort... \$2.25.

BIBLIOTHÈQUE de Souvenirs et Récits militaires. 104 Brochures de 32 pages. Prix \$3 25.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco... 25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S. Febvre. 408 pages. Broché... 25 sous.

MEDITATIONS pour tous les Jours de l'Année sur les Évangiles du Dimanche d'après St Thomas d'Aquin et St Augustin par le P. Roger des Fourvières. Tranche rouge. 2 Tomes 90c.

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la "Vérité"
près Québec